



La **Municipalité de Delémont** met au concours le poste suivant :

Agente ou agent de police, à 100% (2 postes)

Missions : La Police municipale de Delémont est rattachée à la Mairie de Delémont. Elle veille, de façon préventive et éducative, à assurer la sécurité et la tranquillité publique sur le territoire municipal.

Tâches principales :

- sous la conduite du chef de service, vous assurez les missions générales de police ;
- vous participez au service de patrouille et contribuez à la visibilité et la présence dans l'espace public ainsi qu'au maintien de l'ordre sur la voie publique ;
- vous assumez les tâches relatives aux missions de Police-secours et de Police de proximité ;
- en collaboration avec les différents services de l'Administration, vous assurez la sécurité et œuvrez au bon déroulement de manifestations culturelles, sportives et festives ;
- vous effectuez les tâches de contrôle du stationnement sur le territoire communal, et agissez également dans le domaine de la circulation routière ;
- vous assurez le suivi et la gestion administrative des dossiers en cours ;
- vous assurez les interventions de police en cas d'alarme et contribuez à la présence policière 24h/24.

Exigences :

- vous êtes titulaire d'un certificat ou brevet fédéral de policière ou policier ;
- vous êtes au bénéfice du permis de conduire, catégorie B ;
- vous maîtrisez les outils informatiques de base ;
- vous présentez un casier judiciaire vierge et jouissez d'une bonne réputation ;
- vous avez à cœur de servir la population et d'assurer avec cette dernière un contact constructif ;
- vous faites preuve d'initiative et d'autonomie dans l'exécution de vos tâches et vous appréciez le travail en équipe ;
- vous êtes en bonne forme physique, disposez d'une résistance avérée au stress et savez faire preuve de sang-froid dans les situations délicates ;
- flexible et engagé·e, vous assumez volontiers les services de piquet et des horaires irréguliers, aussi bien de nuit que lors de week-end et de jours fériés ;
- vous maîtrisez idéalement une deuxième langue.

Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir.

Traitement : classe 10 à 12 de l'échelle du personnel communal, disponible sur le site www.delemont.ch

Obligations : être de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, bénéficiaire des droits civils et politiques en matière communale, résider dans le périmètre de domicile obligatoire inhérent au service d'intervention d'urgence.

Renseignements : M. Roland Moritz, commissaire de police, tél. 032 422 44 22 ou roland.moritz@delemont.ch

Postulations : à envoyer, par mail uniquement, au Service du personnel de la Municipalité de Delémont, service.personnel@delemont.ch